

VAE

TOUS SECTEURS

VAE



MFR DE CHARENTE

Des professionnels vous accompagnent dans votre démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) grâce aux Architectes, Accompagnateurs de Parcours (AAP).

Les MFR de Jarnac et MFR du Sud Charente sont référencées France VAE.

Les MFR de Charente sont des établissements privés associatifs de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.

 formation-mfr-adulte.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
CHARENTE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Formation pour Adultes

LE DISPOSITIF

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet, à toute personne engagée dans la vie active, d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle.

La VAE permet d'obtenir :

- un diplôme ou titre professionnel national délivré par l'État ;
- un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur ;
- un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire ;
- un certificat de qualification professionnelle créé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) d'une branche professionnelle.

Ces certifications doivent être inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

**GRÂCE À LA VAE :
FAITES RECONNAÎTRE
VOS COMPÉTENCES EN
OBTENANT UN
DIPLOME.**



PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS, PRÉREQUIS

La VAE s'adresse aux :

- Salariés du secteur privé
- Bénévoles
- Demandeurs d'emploi.

Condition d'accès :

- Être inscrit sur le portail unique France VAE <https://vae.gouv.fr/>
- Justifier d'une expérience suffisante en lien avec le diplôme visé.



Chaque MFR dispose d'un référent handicap, nous consulter pour adapter votre parcours.

VAE

TOUS SECTEURS

VAE

1. Créez votre espace candidat sur <https://vae.gouv.fr/>



2. Contacter la MFR :



MFR SUD CHARENTE

3 rue de Puypéroux
16190 MONTMOREAU
Tel : 05 45 64 02 83
mfr.sud-charente@mfr.asso.fr
SIRET : 781 181 292 000 25
N° Activité : 54 1600 184 16

MFR JARNAC

12 rue Ernest Merlin
16200 JARNAC
Tel : 05 45 35 37 64
mfr.jarnac@mfr.asso.fr
SIRET : 337 780 639 00023
N° Activité : 54 16 00187 16

PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET



 formation-mfr-adulte.fr

Sous réserve de modification en cours d'année
V110424



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance CHARENTE

L'ACCOMPAGNEMENT VAE DES MFR

Toute personne s'engageant dans une démarche VAE a la liberté de choisir l'organisme de formation référencé France VAE pour l'accompagner dans sa démarche.

L'accompagnement VAE des MFR de la Charente se déroule :

- majoritairement en entretien individuel
- sur un rythme défini entre l'accompagné et l'accompagnateur en fonction de leurs disponibilités respectives
- sur une durée déterminée au démarrage de l'accompagnement en fonction des besoins du candidat.

Au préalable, il faut déterminer le diplôme correspondant à l'expérience. En cas de doute, le candidat peut être aidé par un Point Relais Conseil VAE.

Pour accéder à la VAE, le candidat devra s'inscrire sur le portail unique France VAE.

ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT :

Rencontre avec l'Architecte Accompagnateur du Parcours :

- Validation du diplôme visé
- Mise en œuvre du dossier de faisabilité
- Construction du parcours (temps d'accompagnement, de formation si nécessaire)
- Demande de financement

Si accord de l'organisme certificateur, RDV pédagogiques d'accompagnement et rédaction du dossier d'expérience :

- Décodage du référentiel professionnel visé par la VAE
- Aide au choix des activités et tâches à écrire
- Accompagnement à la rédaction du dossier

Phase de préparation à l'entretien avec le jury :

- Explication des objectifs de l'entretien
- Mise en situation de soutenance



TARIFS : À PARTIR DE 70 EUROS / HEURE

Financement de l'accompagnement en fonction de la situation administrative du candidat.

Le financement sera mobilisé par l'Architecte Accompagnateur de parcours par le biais du portail France VAE (CPF, France Travail...).